

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 02964

Numéro SIREN : 722 029 642

Nom ou dénomination : WELCOME

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2018 sous le numéro de dépôt 83717



20180837172017

DATE DEPOT : 16/08/2018

N° DE DEPOT : 83717

N° GESTION : 1972B02964

N° SIREN : 722029642

DENOMINATION : WELCOME

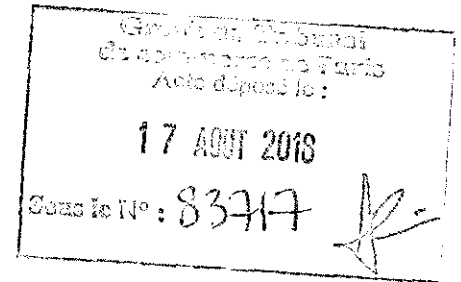
ADRESSE : 16 PCE DE LA REPUBLIQUE 75010 PARIS

MILLESIME : 2017

WELCOME

S.A.R.L. au capital de 3.146.500 Euros
Siège social : PARIS Xème - 16, Pl. de la République

R.C. PARIS B 722.029.642



Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 Juin 2018

affectant le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 39.735,68 € de la façon suivante :

- Réserves diverses	- 39.735,68 €
---------------------	---------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A large, stylized handwritten signature in black ink.

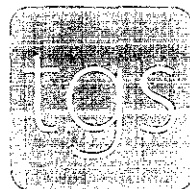
WELCOME

*Société à Responsabilité Limitée
au capital de 3.146.500 Euros*

*16 Place de la République
75010 PARIS*

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels



AUDIT
France

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Rémi LAMBERT
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - Parc d'Activités Angers-Beaucouzé - 1 rue du Tertre - CS
60119 - 49072 BEAUCOUZE CEDEX
Tél. 02 41 33 59 00 - Fax 02 41 47 47 95 - E-mail : beaucouze-audit@tgs-france.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société WELCOME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société WELCOME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe relative aux stocks énonce la méthode d'évaluation du stock de marchandises. Les diligences que nous avons mise en œuvre ont permis de s'assurer que la méthode décrite en annexe a fait l'objet d'une application appropriée.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucozéz, le 5 juin 2018

Pour TGS France Audit,



Sylvain BEGENNE
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	243 918		243 918	243 916
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	243 918		243 918	243 918
Terrains				
Constructions	753 012	456 021	296 991	362 328
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	407 672	306 995	100 677	150 298
Immobilisations en cours	2 110		2 110	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 162 794	763 017	399 778	512 627
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 451		25 451	25 525
TOTAL immobilisations financières	25 451		25 451	25 525
Total Actif Immobilisé (II)	1 432 163	763 017	669 147	782 070
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	936 936		936 936	817 818
TOTAL Stock	936 936		936 936	617 818
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	6 363 335		6 363 335	6 121 192
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	6 363 335		6 363 335	6 121 192
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	33 349		33 349	24 172
TOTAL Disponibilités	33 349		33 349	24 172
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	7 333 620		7 333 620	6 963 182
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	8 765 783	763 017	8 002 767	7 745 252



Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 3 146 500)		3 146 500	3 146 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		314 650	314 650
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		3 947 709	4 679 949
TOTAL Réserves		4 262 359	4 994 599
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-39 736	-732 240
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		7 369 123	7 408 859
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)			
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		610 235	325 086
Dettes fiscales et sociales		9 388	3 210
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		14 023	8 098
TOTAL Dettes d'exploitation		633 644	336 394
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		633 644	336 394
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		8 002 767	7 745 252

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 212 582		3 212 582	3 085 985
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets	3 212 582		3 212 582	3 085 985
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9	203
Autres produits			78	382
Total des produits d'exploitation (I)			3 212 660	3 086 570
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 680 208	1 546 731
Variation de stock (marchandises)			-119 118	-12 423
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			2 782	2 876
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 510 276	1 509 349
Impôts, taxes et versements assimilés			15 214	13 296
Salaires et traitements			72 000	72 000
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur Immobilisations	Dotations aux amortissements	120 832	121 629
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			1 670	2 104
Total des charges d'exploitation (II)			3 283 865	3 255 562
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-71 197	-168 992
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			31 089	43 328
Reprises sur provisions et transferts de charges				1 400 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			31 089	1 443 328
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			31 089	1 443 328
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-40 108	1 274 336

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 344	1 509
Produits exceptionnels sur opérations en capital		173 548
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	1 344	175 057
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	972	329
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 181 304
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	972	2 181 633
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	372	-2 008 576
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 245 101	4 704 955
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 284 837	5 437 194
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-39 736	-732 240

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 8 002 766,93 EUR et le résultat s'élève à -39 735,68 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont plus amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites dans la partie "immobilisations incorporelles" de la présente annexe.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2017, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture.

La méthode des flux de trésorerie disponibles a été appliquée à partir des prévisions à moyen terme établies par la direction pour la société. Au-delà de la prévision, une valeur terminale a été calculée à partir d'un flux nominatif capitalisé sur une durée infinie. Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés par application d'un taux intégrant notamment le niveau de risque.

Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 17 une valeur de 243 918 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Aucune provision pour dépréciation n'a été pratiquée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

Néant

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à divulguer le montant des rémunérations individuelles.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transection significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Autres informations

Néant

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Réévaluation	Acqu. et amortis
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	245 543		
		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	752 535		477
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Installations générales, agencements, aménagements divers	261 064		2 407
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau et mobilier informatique	141 212		2 990
		Emballages récupérables et divers			
		Immobilisations corporelles en cours			2 110
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)	1 154 811		7 983
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	25 525		0
		TOTAL (IV)	25 525		0
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 425 880		7 983
Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions Virement Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 625	243 918
		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		753 012	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Autres immobilisations corporelles			
		Installations générales, agencements, aménagements divers		263 471	
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		144 201	
		Emballages récupérables et divers			
		Immobilisations corporelles en cours		2 110	
		Avances et acomptes			
		TOTAL (III)		1 162 794	
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	75	25 451	
		TOTAL (IV)	75	25 451	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 700	1 432 163	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 625		1 625			
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	390 207	65 814		456 021		
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	165 909	33 958		199 867		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	86 069	21 060		107 129		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		642 185	120 832		763 017		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		643 810	120 832	1 625	763 017		
Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres Immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C Charges réparties sur plusieurs exercices				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		25 451		25 451
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		25 451		25 451
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts Etat - divers	19 930	19 930	
Groupes et associés		6 289 599	6 289 599	
Débiteurs divers		53 805	53 805	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		6 363 335	6 363 335	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		6 388 785	6 363 335	25 451
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		610 235	610 235		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts	8 750 636	8 750 636		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		6 000	6 000		
Autres dettes		8 023	8 023		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		633 644	633 644		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	164 152	124 484
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	164 152	124 484
Total actif d'impôt futur	54 717	41 495
Situation nette	54 717	41 495

(1) Taux d'impôt :	38,12	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnells sur l'impôt :	10,70	10,70

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	238
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	5 675
Total	5 913

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	52 736
Disponibilités	
Total	52 736

	Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL				

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	203 000			203 000	15.50
Certificats d'investissement					
Total	203 000			203 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 212 582	3 085 985	4,10%
Production vendue biens			%
Production vendue services			%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 212 582	3 085 985	4,10%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	3 212 582	3 085 985	4,10%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-40 108	
Résultat exceptionnel	372	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-39 736	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	972	1 344
TOTAL	972	1 344

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	10 %